

AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier de la Ville de Donnacona de l'année 2018

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, avis est par les présentes donné par le soussigné que le rapport financier de l'année 2018 de la Ville de Donnacona sera déposé lors de la séance ordinaire du lundi 13 mai 2018 à 19 h à la salle du conseil située au 138, avenue Pleau à Donnacona.

Donné à Donnacona, le 1^{er} mai 2019.

Le greffier,

Pierre-Luc Gignac, avocat, oma